



# Pourquoi dois-je vacciner mon animal de compagnie ?

Quels sont les vaccins obligatoires ? Contre quelles maladies vaccine-t-on et à quelle fréquence ? Faut-il obligatoirement vacciner nos animaux contre la rage ? Pourquoi les vaccins de rappel sont-ils si importants ? Quels sont les risques de la vaccination ? Le Dr Myriam Bormann, docteur en médecine vétérinaire, répond à toutes ces questions importantes.

Céline Buldgen .....

## Efficacité prouvée

Les modes de vie de l'animal et de son propriétaire sont deux facteurs très importants que le vétérinaire prend en considération pour pouvoir déterminer contre quelles maladies l'animal doit être vacciné et à quelle fréquence.

La vaccination des animaux de compagnie est essentielle. Même si pour certaines maladies elle ne protège pas contre l'infection, elle permet néanmoins de réduire efficacement les signes cliniques, de limiter la durée d'excrétion et la quantité de virus excrété, ce qui diminue nettement le risque de transmission. C'est le cas notamment pour la toux du chenil.

## Vaccins obligatoires et non obligatoires

### Pour le chien:

*Vaccin obligatoire selon la loi luxembourgeoise:*

- Antirabique (contre la rage).

*Vaccins recommandés par les vétérinaires:*

- l'hépatite canine contagieuse (maladie virale qui affecte le foie),
- la maladie de Carré (maladie virale contagieuse et souvent mortelle due à un paramyxovirus),
- la parvovirose (maladie virale souvent mortelle due à un parvovirus),

«Le but de la vaccination est non seulement de procurer une immunité à l'individu en question mais aussi à la population animale entière («herd immunity»). Dans les pays moins fortunés, il est donc important d'essayer de vacciner un plus grand nombre d'animaux même si chacun est vacciné moins souvent.»

- la leptospirose (maladie bactérienne qui peut toucher le foie, les reins et/ou les poumons et qui peut être fulgurante et mortelle): elle peut se transmettre à l'homme surtout par contact direct avec de l'urine d'un animal malade.

*Vaccins plus rares administrés au cas par cas:*

- la toux des chenils ou rhino-trachéite infectieuse (maladie multifactorielle virale et bactérienne). La toux du chien n'est pas si grave. Généralement, l'animal n'en meurt pas. Cependant, la contagion dans des rassemblements de chiens est très importante si les animaux ne sont pas vaccinés.
- la piroplasmose ou babésiose (maladie parasitaire transmise par une tique porteuse du protozoaire *Babesia* spp.).
- la borréliose ou maladie de Lyme (maladie bactérienne transmise par une tique, maladie souvent moins importante qu'en médecine humaine),
- la leishmaniose (maladie parasitaire grave transmise par un insecte piqueur et pouvant toucher l'homme également),
- l'herpès-virose (maladie virale mortelle pour le jeune chiot et responsable d'avortements chez la chienne gestante).

*Vaccins administrés à l'étranger:*

- la coronavirose (maladie virale),
- l'Influenza (virus de la grippe): depuis peu, certains groupes de chiens aux USA sont vaccinés. En Europe, aucun vaccin de ce type n'existe en ce moment.

### **Pour le chat:**

La vaccination contre la rage n'est pas obligatoire pour le chat selon la loi luxembourgeoise, sauf lorsqu'il franchit la frontière luxembourgeoise.

*Vaccins recommandés:*

- «coryza» - ce terme regroupe la rhinotrachéite causée par l'herpès-virus félin ainsi que la calicivirose,
- la parvovirose.

*Vaccins plus rares administrés au cas par cas:*

- la chlamydie (maladie bactérienne entraînant des troubles oculaires et respiratoires),
- la leucose (maladie virale très contagieuse et non curable),
- la rage.

*Vaccins administrés à l'étranger:*

- la Bordetellose (maladie bactérienne, vaccin administré dans de très rares cas: refuges, groupes de chats confinés).

Le vaccin contre le coronavirus félin n'est pas recommandé.

Le Dr Bormann ajoute: «Il existe aussi un vaccin contre le sida du chat. Cependant, je n'ai pas eu connaissance de son existence au Grand-Duché de Luxembourg. Le problème réside dans le fait que l'on a encore du mal à différencier les animaux qui ont été vaccinés et ceux qui ne le sont pas. Ce serait mal venu d'euthanasier un animal vacciné alors qu'on pensait qu'il était infecté.»

### **Pour le furet:**

Le furet est très sensible à la maladie de Carré. Ce virus donne principalement des signes respiratoires et neurologiques (qui provoquent le décès de l'animal). La vaccination est donc fortement recommandée mais pas obligatoire. La vaccination contre la rage est obligatoire dès que l'on voyage avec son furet à l'étranger.

### **Des risques liés à la vaccination ?**

Le vaccin est un médicament comme un autre. Mais rassurons-nous: il y a très peu d'effets secondaires à l'administration d'un vaccin quand on compare au nombre d'animaux vaccinés.

Sans gravité et peu fréquentes, les réactions locales se manifestent souvent par:

- une douleur à l'endroit de la piqûre,
- un gonflement qui peut rester quelques semaines mais qui finit par disparaître spontanément,
- une fatigue pendant 1 ou 2 jours,
- un petit pic d'hyperthermie (très rare).

Parfois, l'animal peut aussi faire un choc allergique. Le Dr Bormann explique: *«Personnellement, je n'ai jamais vu de choc allergique mettant la vie de l'animal en danger. Celui-ci peut présenter un œdème facial et de l'urticaire qui sont très gênants pour lui. Fort heureusement, la prise d'antihistaminiques et/ou de corticoïdes améliore rapidement la situation.»*

Par le passé, de nombreuses polémiques ont incriminé les vaccins dans l'apparition de fibrosarcomes, des tumeurs du tissu sous-cutané. Notons que le chat est plus à risque que le chien de développer ce type de tumeur. De nombreuses recherches scientifiques ont pu démontrer par la suite que le problème ne venait pas du vaccin en lui-même mais bien du fait de réaliser des injections répétées au même endroit. De plus, ce n'est pas le vaccin (l'antigène) qui est en cause mais bien l'adjuvant.

C'est pourquoi les firmes pharmaceutiques ont développé ces dernières années des gammes de vaccins sans adjuvants. *«Personnellement, j'ai vu beaucoup moins de fibrosarcomes que de chats vaccinés. La tumeur est très agressive localement et difficile à enlever. Avec le changement de site d'injection et de protocole vaccinal, le risque diminue fortement. Bien sûr, il s'agit toujours d'une question de bénéfices/risques. Si la tumeur sous-cutanée est découverte assez tôt, il est possible de la guérir. Or, selon le type de maladie vaccinale, le risque pour l'animal de mourir est parfois beaucoup plus important que pour le fibrosarcome.»*, souligne le Dr Bormann.

## Bilan annuel de santé

La visite annuelle chez le vétérinaire est importante pour réaliser un vrai bilan de santé de votre animal.

*«Le but n'est pas que le vétérinaire se fasse de l'argent chaque année. Certaines maladies ne se manifestent chez l'animal que très tardivement. Or, parfois, nous pouvons déceler la maladie plus précocement si nous posons les bonnes questions au propriétaire. Nous essayons de déterminer, par exemple, si l'animal se développe correctement ou s'il ne présente pas d'anomalies congénitales ou acquises. Bien sûr, certaines années, le bilan annuel de santé coïncidera avec l'injection de vaccin. En réalité, ce n'est pas le rappel qui est si important mais le fait de voir l'animal régulièrement. Il est utile de réaliser des contrôles réguliers pour certaines maladies tout au long de la vie de l'animal parce que celui-ci ne peut exprimer ses ressentis.»*, note le Dr Bormann.

*«Les médecines alternatives ne remplacent en aucun cas la vaccination. Elles ont plutôt un intérêt dans la prévention et la gestion multimodale des maladies chroniques.»*

Le premier rappel annuel est décisif: il immunise les animaux qui n'ont peut-être pas répondu au vaccin quand ils étaient chiots ou chatons. Il faut savoir que certains animaux restent non répondeurs toute leur vie. D'autres étaient fort jeunes et avaient trop d'anticorps maternels quand ils ont reçu le 1<sup>er</sup> vaccin, qui n'a donc pas pu donner les effets escomptés.

*«Ce n'est pas vraiment un rappel, il s'agit plutôt d'une injection qu'il faut voir dans le cadre de la primo-vaccination.»*, souligne le Dr Bormann.

Et elle ajoute: *«Par contre, les autres rappels sont faits pour essayer de maintenir un taux suffisant d'anticorps pour protéger l'animal. Il ne suffit pas seulement d'avoir des anticorps, mais il faut que l'animal en ait suffisamment pour que lorsqu'il entre en contact avec l'antigène, il puisse réagir adéquatement.»*

A l'heure actuelle, quasi 90% des valences vaccinales sont passées de 1 fois par an à 1 fois tous les 3 ans. Pour les autres vaccins, le schéma de vaccination est resté à 1 an. Ce délai n'est pas identique pour chaque valence car il existe des divergences entre les maladies bactériennes et virales:

- un type de vaccin et un fonctionnement différents,
  - une immunité de courte ou longue durée, selon que l'animal soit en contact avec un virus ou une bactérie.
- En général, l'immunité contre un virus est plus longue. Par conséquent, un vaccin utilisé contre une bactérie se fait plus souvent. Exception: le complexe du Coryza du chat pour lequel la vaccination procure une protection efficace d'une durée plutôt courte, malgré son origine virale. Si un chat a très peu de contact avec d'autres chats, le vaccin est recommandé tous les trois ans. Si un chat va en pension, par exemple, on recommande de le faire quelques mois avant l'exposition. Pour un chat en contact régulier ou fréquent avec des congénères, il est recommandé de vacciner tous les ans. ●